

## **Pays-Bas : euthanasie sur les personnes en voie de devenir démentes : un différend**

**Author** : Jeanne Smits

**Categories** : [Divers Jeanne smits](#)

**Date** : 19 juillet 2011

L'affaire remonte à 2008. Le 15 décembre de cette année-là, un médecin du Brabant néerlandais met fin aux jours d'un homme en voie de devenir dément, à la demande de celui-ci. Mais avant de passer à l'acte, le médecin aura fait du zèle : il n'accepte le principe de l'euthanasie qu'après avoir consulté la famille du patient et notamment sa fille qui n'est pas d'accord.

Au bout du compte, le médecin et d'autres membres de la famille ont fait pression sur elle pour aboutir à un consensus à propos de l'euthanasie.

Ledit médecin vient de se voir adresser, aujourd'hui, un avertissement par le collège de tutelle régional d'Eindhoven pour les soins de santé, pour avoir laissé planer un doute sur le droit de regard des membres de la famille qui, aux termes de la loi, n'existe pas.

C'est la fille de l'« euthanasié » qui a saisi le collège en arguant qu'elle avait été victime de pressions indues, la poussant à donner son accord pour un geste dont elle ne voulait pas.

Le collège a estimé qu'elle avait raison. Tout en saluant la volonté du médecin d'aboutir à un consensus, expliquant que ses efforts « méritaient d'être imités », le collège de tutelle a jugé plus important encore de noter que le médecin avait agi selon une fausse supposition, celle de la nécessité du consentement familial : « Le manque de connaissance de la réglementation a été la cause d'une pression déséquilibrée de la part du médecin référent et de la famille en vue d'obtenir l'accord de la fille du patient. »

La demande du patient doit donc être considérée comme prioritaire et l'on ne peut exiger qu'elle s'accompagne de l'accord d'un ou de plusieurs des membres de sa famille, a précisé le collège.

Bien entendu, tout le monde trouve parfaitement normal que l'on mette délibérément fin aux jours d'une personne qui sans souffrir aucunement d'une maladie en phase terminale craint ce qu'elle perçoit comme la déchéance qui accompagne les maladies neurodégénératives, et préfère se faire supprimer avant.

Plusieurs sources, dont [celle-ci](#).

© [leblogdejeannesmits](#).

